



Starbucks Coffee France choisit Novapost RH pour externaliser et dématérialiser les bulletins de salaire de ses employés.

Un service de paie surchargé pour Starbucks Coffee

Paris le 27 avril 2011 - Starbucks Coffee France emploie aujourd'hui 1100 salariés qui sont répartis dans 60 établissements à Paris et en province. Son service de paie est composé de trois personnes qui géraient jusque-là l'intégralité de la paie, n'externalisant rien.

Chaque mois, ce service passait 3 à 4 jours à imprimer, mettre sous pli et faire passer par la navette interne tous les bulletins de salaire. Avec des machines de mise sous pli qui tombaient souvent en panne, cela représentait une perte de temps considérable et souvent les salariés recevaient leur bulletin de salaire avec un peu de retard.

Ajoutant à cela un turn over important, lié à l'activité de la société, de 95 % par an sur l'ensemble des boutiques, et une croissance prévue du nombre de boutiques d'environ 25 % par an, la paie représentait pour cette équipe une épreuve qui revenait tous les mois.

Novapost, un service simple et sans développement pour un gain de temps considérable et des économies.

Novapost propose à Starbucks Coffee de prendre en charge l'intégralité du traitement de ses bulletins de paie, offrant aux salariés qui le souhaitent la possibilité de recevoir électroniquement leur bulletin de salaire chaque mois, dans un coffre-fort personnel en ligne et sécurisé, et envoyant également ce document au format papier pour ceux qui n'ont pas opté pour ce service.

Aucun développement en interne n'est nécessaire pour Starbucks Coffee, Novapost intervient juste après la génération des bulletins de paie par ADP, le prestataire de paie de Starbucks, qui les lui transmet.

Pris en charge par les sociétés qui en font le choix, ce service de Novapost garantit aux entreprises et aux employés la pérennité et la valeur juridique des bulletins de salaire. Il permet en parallèle aux équipes RH de gagner un temps précieux, d'éviter les tâches répétitives et ingrates, de réaliser des économies importantes sur le budget de la paie et de mettre en place un nouveau service écologique.

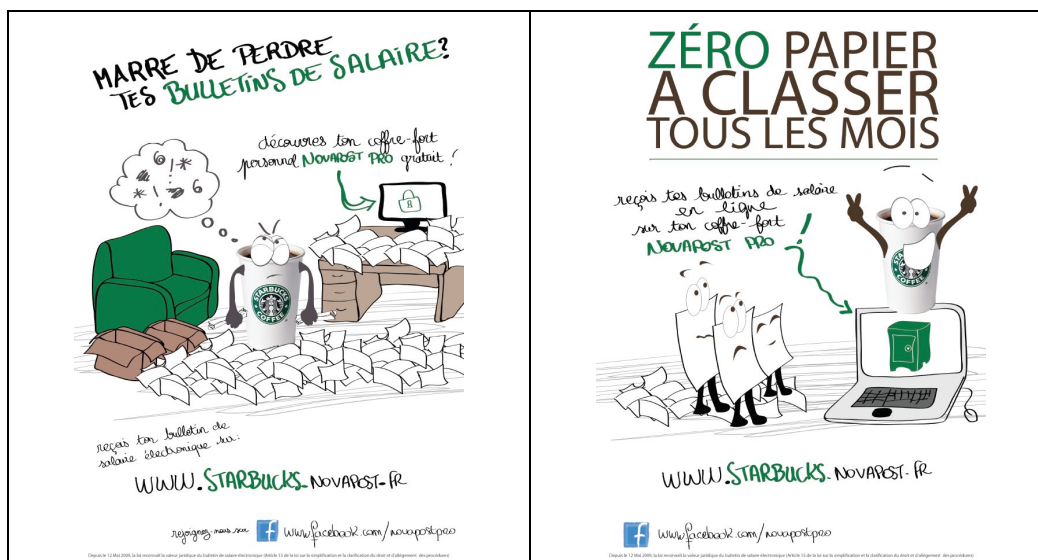
« Ce partenariat avec Novapost nous a réellement déchargés d'un fardeau en nous permettant de nous concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée » déclare Anis Maalaoui, Responsable du service de paie et SIRH de Starbucks Coffee *« Ce nouveau système donne par ailleurs à nos salariés, qui sont âgés de 22 ans en moyenne, une image plus dynamique de notre société et leur permet de recevoir plus vite leur bulletin de salaire. »*

Précisons que Novapost gère l'intégralité du process, y compris, pour les salariés qui ne souhaitent pas s'inscrire à l'opération de dématérialisation, l'édition papier des bulletins et l'envoi postal de ces documents au domicile de chacun.

Un accompagnement au changement conçu par Novapost

Novapost accompagne Starbucks Coffee pour la campagne de communication et de conduite du changement auprès de ses salariés, afin de leur présenter les nombreux avantages de la dématérialisation de leur feuille de paie et de sa conservation dans un coffre-fort électronique sécurisé. Novapost met à disposition de son client pour cela ses outils et méthodologies conçus par son département Novachange.

Un travail de patience, long et minutieux, car il faut visiter les 60 magasins, à Paris et en province pour évangéliser tous les salariés de l'entreprise. Des affiches ont été conçues par Novapost à cet effet, très ludiques et dont le message a été adapté à cette cible très jeune.



« Novapost a tout fait pour s'adapter au mieux à la cible et à la population des collaborateurs de Starbucks Coffee, une moyenne d'âge basse, une ambiance dynamique, des collaborateurs pour la plupart sans adresse e-mail professionnelle. Il nous a fallu trouver, en adéquation avec les équipes paie, la meilleure façon de véhiculer le message et d'obtenir le meilleur taux d'adhésion au service » affirme Maxime Prades, Responsable de Novachange, le pôle d'accompagnement au changement de Novapost.

A propos de Novapost :

Novapost est le leader de la digitalisation des documents et demandes RH en Europe. Novapost édite PeopleDoc, une plateforme RH SaaS globale qui facilite l'accès, le partage et la distribution sécurisée de l'information RH. PeopleDoc aide les grandes entreprises françaises et internationales à digitaliser leur fonction RH, de la gestion en ligne des processus de recrutement (signatures de contrats, collecte des justificatifs...) à celle des dossiers et des échanges avec leurs salariés (bulletins de salaire, entretiens annuels...). Elle assure leur conformité réglementaire et répond à leurs exigences de performance économique, en simplifiant les processus et en réduisant les coûts.

Novapost a doublé son chiffre d'affaires chaque année depuis 2010 et s'est implanté aux Etats-Unis fin 2013 sous le nom de PeopleDoc avec des bureaux à New York et Boston. L'éditeur est soutenu par plusieurs sociétés de capital-risque et affiche un portefeuille impressionnant de plus de 150 clients français et internationaux dont Agirc-Arrco, BNP Paribas Real Estate, Bouygues Telecom, Canal+ Groupe, Dailymotion, Decathlon, Edenred, Eiffage, Gaz de France, GFI, Groupe Etam, Groupe M6, Louvre Hôtels, Lyonnaise des Eaux, Nespresso, Nexity, Schneider Electric, Sita Suez, Starbucks Coffee, Total et Vinci Energies GSS.

Plus d'informations :

www.people-doc.fr

contact@people-doc.fr

Contact presse :

Estelle Monraisse - Alter'Com Conseil

Tél. : 06 60 41 81 52 - altercom@club-internet.fr